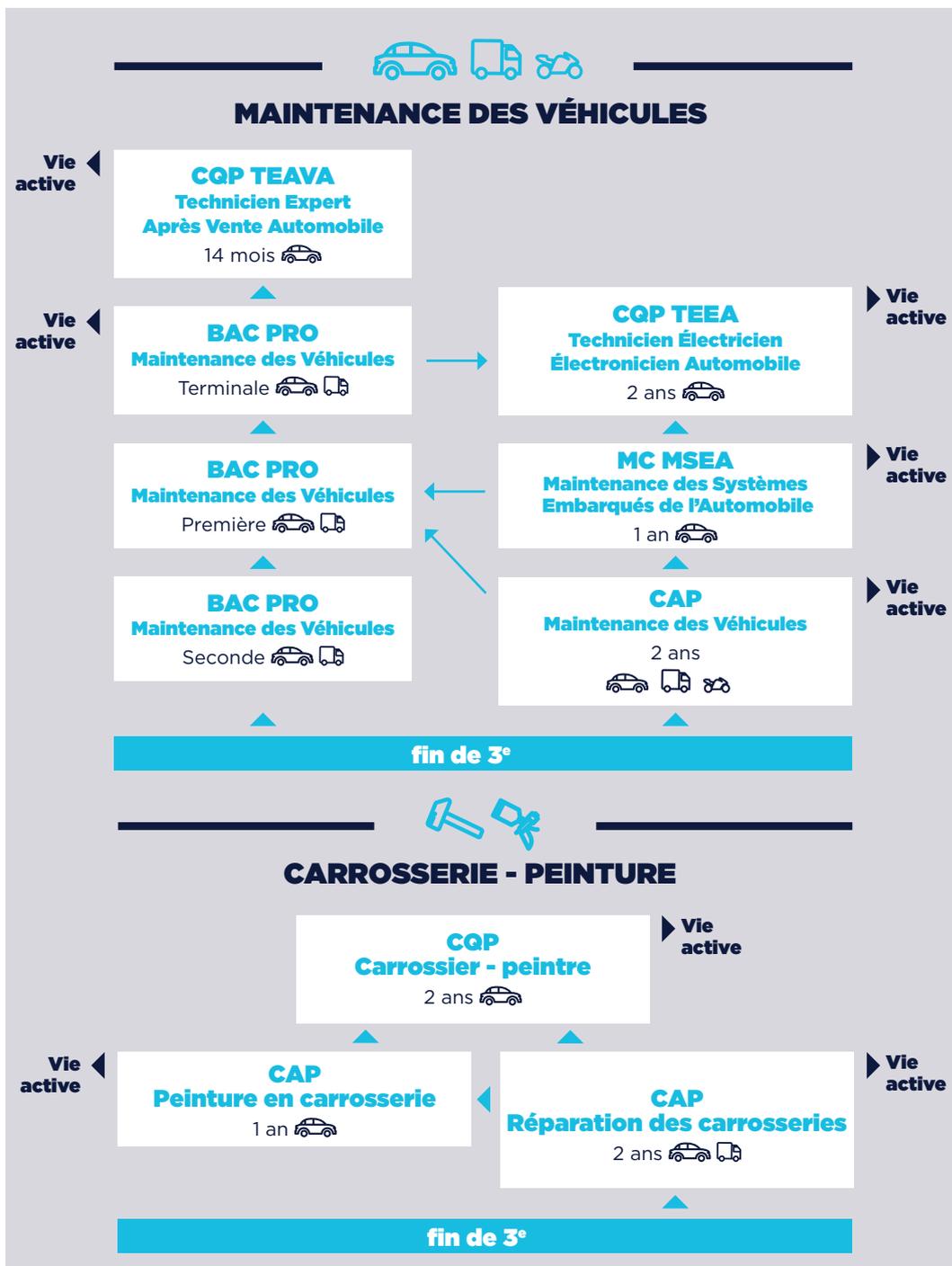


Automobile



L'alternance

Les formations du CFA HDC sont accessibles par la voie de l'alternance et principalement dans le cadre de l'apprentissage.

Le contrat d'alternance peut être signé tout au long de l'année (principe d'entrée permanente), sa durée va dépendre de la qualification préparée:

- Période principale de rentrée en 1^{ère} année : fin septembre à début novembre.
- Période principale de rentrée en 2^{ème} / 3^{ème} année : septembre.

Les acteurs de l'alternance



L'entreprise d'accueil :

- Signe avec l'alternant(e) un contrat de travail,
- Signe avec le CFA HDC une convention de formation,
- Désigne un(e) maître d'apprentissage,
- Assure à l'alternant(e) une expérience progressive et complète du métier,
- Veille à l'assiduité de l'alternant(e) en formation selon le calendrier déterminé par le CFA HDC.



L'alternant(e) :

- Devient salarié(e) de l'entreprise,
- Effectue le travail qui lui est confié, en relation directe avec le métier préparé,
- Respecte les consignes de travail et les règlements intérieurs de l'entreprise et du CFA HDC,
- Suit avec assiduité sa formation au CFA HDC et se présente aux épreuves d'examen.



Le CFA HDC :

- Met en œuvre et dispense la formation choisie par l'alternant(e),
- Adapte ses enseignements en fonction du profil de l'alternant(e),
- Accompagne l'alternant(e) dans son apprentissage,
- Informe l'alternant(e) des modalités de déroulement et d'évaluation de sa formation au CFA.



Pré-inscription en ligne sur

www.cfa-hilaire-de-chardonnet.fr

Portail CFA HDC > Espace Candidature



3, chemin de la Malcombe
25042 Besançon Cedex

CONTACT ACCUEIL

03 81 41 29 70

contact@cfa-hilaire-de-chardonnet.fr

www.cfa-hilaire-de-chardonnet.fr



www.agence-elivir.com



orientation

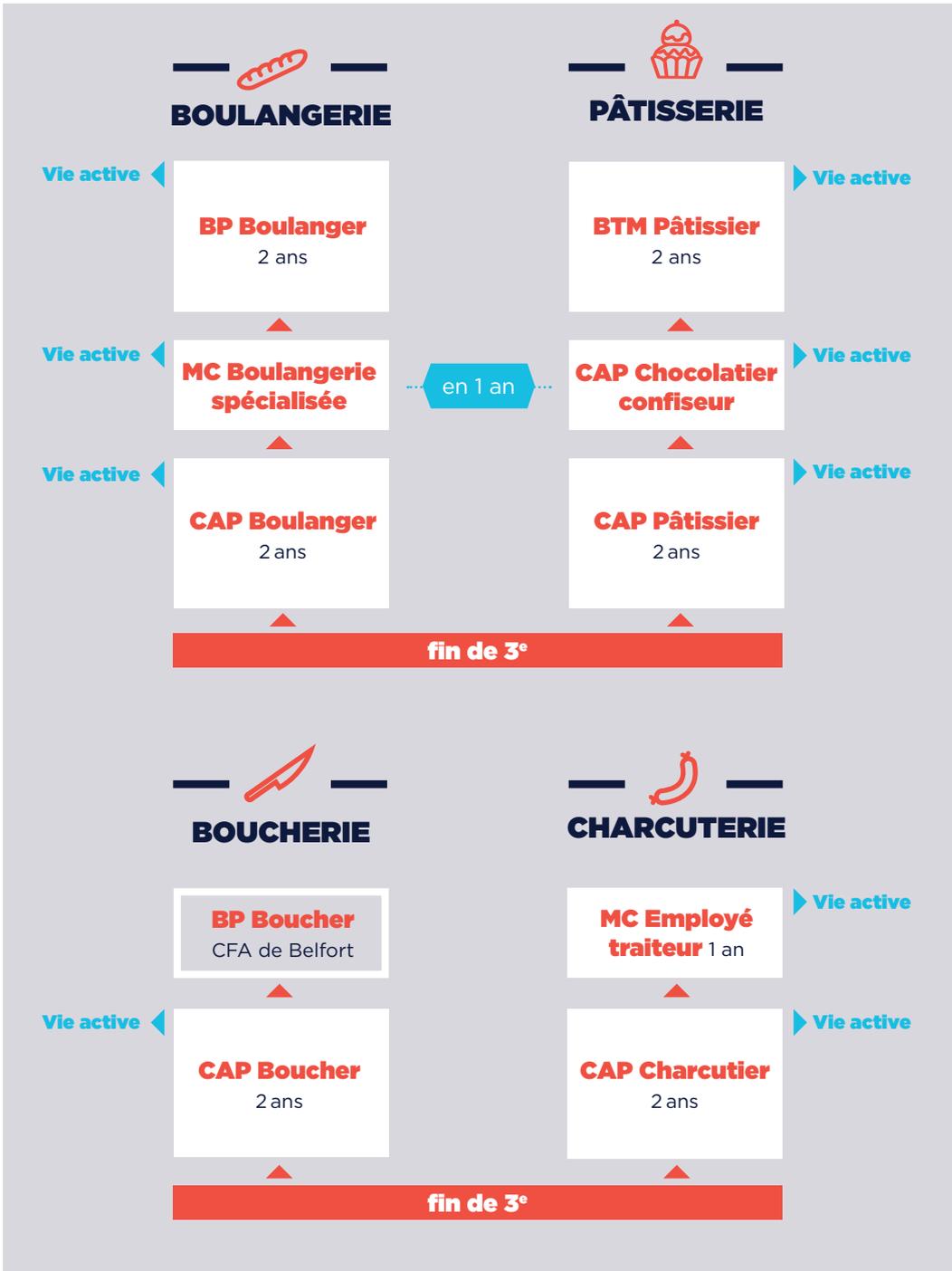
Formation

Insertion

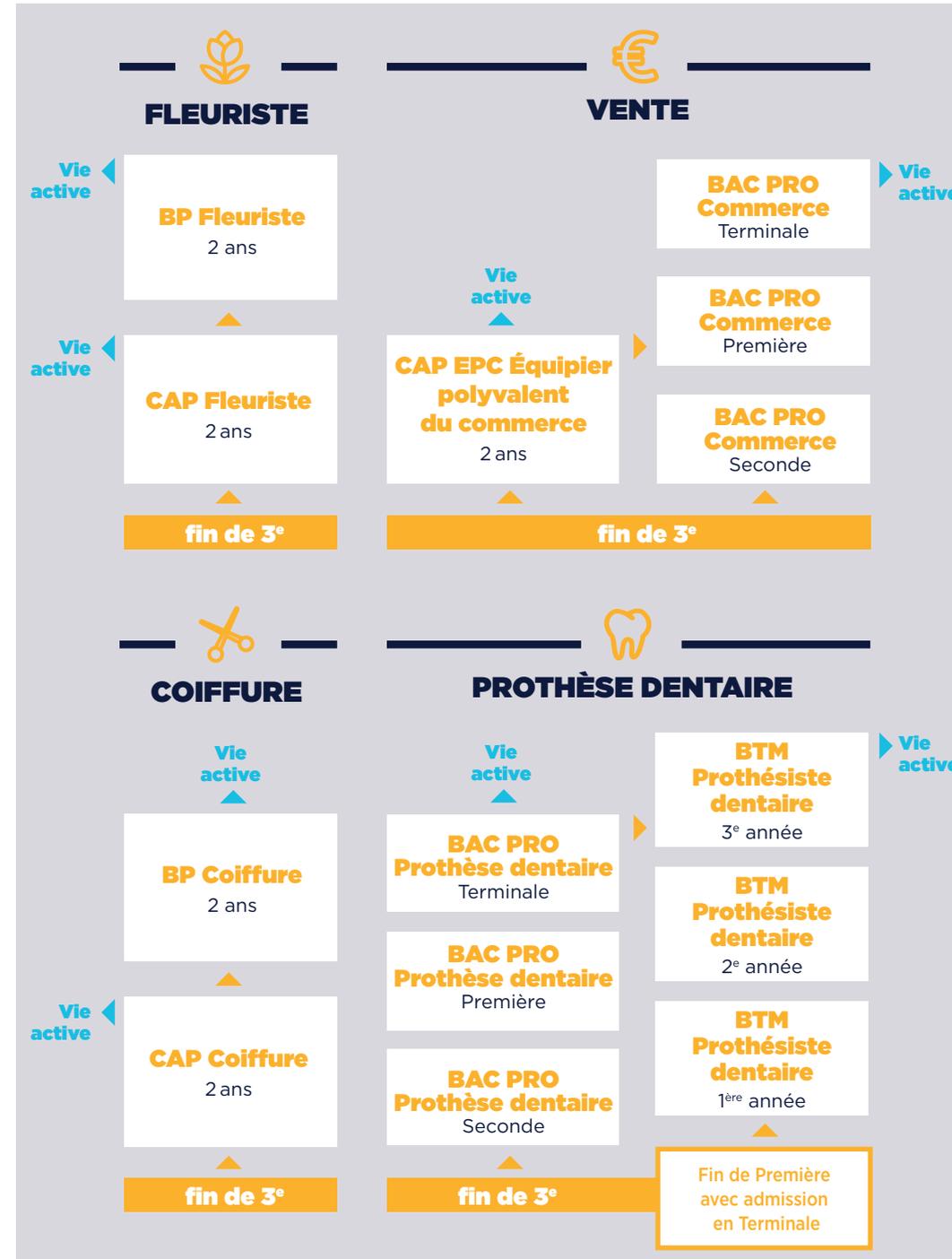


4 secteurs 15 métiers 33 diplômes

Alimentation



Commerce & Services



Hôtellerie Restauration

